



Réservé à l'organisation
N° DE COURSE

**ENDURANCE DU CHATEAU PARGADE
33760 SOULIGNAC**

Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet 2011

02 X **03** HEURES

CATEGORIE MOTO *

CATEGORIE QUAD *

(ATTENTION, vous ne pouvez vous engager que dans une seule catégorie en duo. Règle absolue : 02 PILOTES //1 OU 2 MOTOS // 1 OU 2 QUADS // PANACHAGE VEHICULES INTERDIT)

OPEN NCA Duo *

OPEN NCB Duo *

JUNIOR *

En duo, la catégorie dans laquelle vous devez vous inscrire est celle de la licence la plus élevée des deux pilotes. En duo, pour courir dans la catégorie junior, les 2 pilotes devront être junior.

PILOTE 1

PILOTE 2

NOM.....
Prénom.....
Date de naissance.....
Adresse complète.....
.....
Téléphone (obligatoire).....
E-mail.....
Type et N° de licence.....
Moto-club.....
N° CASM / Permis.....
Date d'obtention.....

MOTO 1 ou QUAD 1

MOTO 2 ou QUAD 2

Marque moto / quad.....
Cylindrée.....* 2T* 4T* 2T* 4T

*Cocher la case correspondante

L'engagement par équipage est de 70 € par pilote (transpondeurs compris) nous acceptons deux chèques de 70 € à l'ordre de Quad Cross Passion Evasion.

Engagement complet à renvoyer à l'adresse ci-dessous avec le règlement et accompagné d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

Quad Cross Passion Evasion 715 Château Pargade 33760 Soullignac

TOUT ENGAGEMENT INCOMPLET SERA REFUSE

Les concurrents soussignés,

- ▶ Reconnaissent avoir pris connaissance du règlement, en acceptant les termes et s'engage à l'observer et à le respecter.
- ▶ Déclarent connaître les règlements FFM et s'y conformer strictement.
- ▶ S'engagent à respecter toutes décisions prises à son égard par le directeur de course ou les commissaires sportifs chargés du bon déroulement de cette manifestation.
- ▶ Restent responsables des accidents qui pourront leur survenir personnellement en dehors des risques garantis par sa licence et devra, s'il le juge opportun, contracter les assurances complémentaires nécessaires.

Date :

Signatures des 2 pilotes et ou des responsables
Légaux pour les mineurs précédée de la mention « lu et approuvé »



Endurance du Château Pargade Moto // Quad Les Samedi 30 et Dimanche 31 juillet 2010 02x03 heures

REGLEMENT PARTICULIER ENDURANCE DU CHATEAU PARGADE

DEFINITION

QUAD CROSS PASSION EVASION organise **les samedi 30 et dimanche 31 juillet 2010**, sous l'égide de la Fédération Française de Motocyclisme et de la Ligue d'Aquitaine de Motocyclisme.

LIEU

Cette épreuve se déroule sur un terrain privé appartenant à **G.F.A la garenne Château Pargade**. Il est situé sur la commune de **Soulignac (33)**.

PISTE

Le circuit est de type « endurance TT », composé d'un tracé éphémère en terre. Il a une longueur de 7 kilomètres et une largeur minimum de 8 mètres. La ligne de départ est d'une longueur de 300 mètres et d'une largeur de 12 mètres. Compte tenu de ces éléments, le nombre maximum de motos et de quads autorisés au départ par catégorie est de 150.

PILOTES

Pour être admis, les pilotes devront être **âgés de 15 ans minimum et être titulaires d'une licence FFM**. Ils devront **être titulaires d'un permis de conduire ou d'un certificat d'aptitude aux sports motocyclistes (CASM)**. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie. Dans l'engagement catégorie junior les deux pilotes devront être juniors.

MOTOCYCLES

Les machines pourront être de type Enduro (feux arrière et avant cachés) conformes aux normes FFM. Les « pit-bikes » ou « mini-motos » ne sont pas admises. Elles devront comporter obligatoirement trois plaques à numéros de 23x28 cm avec fond de couleur mate et numéros de 14 cm de haut minimum. Les plaques seront de couleur :
Les plaques seront numérotées par des **numéros pairs pour les Nationaux A et impairs pour les Nationaux B**.

CATEGORIES

OPEN NCA DUO
OPEN NCB DUO
JUNIOR

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont fixés à **70 euros par pilote pour les 02 jours de course.** (transpondeurs compris). **La clôture des engagements est fixée au 13 juillet 2011** (cachet de la poste faisant foi). Passée cette date, aucun engagement ne sera remboursé sans présentation d'un certificat médical. Les engagements dûment complétés seront adressés à **Quad cross passion évasion 715 château pargade 33760 SOULIGNAC** accompagnés du chèque et d'une enveloppe timbrée au nom et adresse du pilote N°01.

Aucun engagement ne sera délivré le dimanche matin.

LICENCE FFM OBLIGATOIRE PRIX LICENCE A LA JOURNEE 55€ CE MONTANT COUVRE LA TOTALITE DE L'EPREUVE. CERTIFICAT MEDICAL A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LE SAMEDI MATIN

NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront attribués par Quad Cross Passion Evasion par ordre d'arrivée des engagements.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage s'effectuera par transpondeurs. Une « garantie » de 200 € par chèque à l'ordre de la Ligue d'Aquitaine de Motocyclisme sera exigée. Elle sera rendue lors de la restitution du transpondeur.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Samedi 30 juillet de 08 heures à 11 heures pour toutes les machines. Un pilote présentant un véhicule non-conforme, à qui il manquerait un ou plusieurs éléments ou documents obligatoires ou se présentant en dehors des plages horaires de vérifications obligatoires **se verra refuser le départ et les droits d'engagement ne lui seront pas remboursés.**

DUREE DE L'EPREUVE

La course sera d'une durée de 04 heures en 02 manches de 03 heures.

ESSAIS

QUAD : 11H 12H : 30 minutes essais libres 30 minutes qualifications. Les essais ne seront ouverts qu'aux pilotes et machines ayant été acceptées aux vérifications techniques et administratives. Dès la fin des essais, les machines seront placées sur la ligne de départ.

MOTOS : 17H 17H30 : essais libres

DEPART

**01ere manche quads : 30/07/2011 A 12H45 BRIEFING PRET AU DEPART
30/07/2011 A 13 H DEPART**

02ème manche quads: 31/07/2011 A 13H30 DEPART

**01ere manche motos : 30/07/2011 A 16H45 BRIEFING PRET AU DEPART
30/07/2011 A 17H00 DEPART**

02ème manche motos : 31/07/2011 A 09H00 DEPART

Le départ sera donné style « Le Mans ». Les pilotes seront positionnés, un genou à terre, sur un emplacement désigné par l'organisation. Pour chaque catégorie, quads et motos seront positionnés en face d'eux et devront tenir d'eux mêmes (ex. bâton).

Dans le cas où le nombre d'engagés est > 100 pilotes, le départ sera donné en vagues ; chaque ligne de départ étant séparée de la suivante d'une distance d'1 mètre minimum.

PARC FERME

Toutes les machines devront rester en parc fermé à l'issue de la première manche. Le parc fermé sera sécurisé par une équipe de vigiles.

RAVITAILLEMENT

Un emplacement de 12 m² sera réservé à chaque équipe. Chaque équipe devra être en possession d'un **extincteur à poudre** en état de marche. Le carburant devra être stocké dans des récipients métalliques. Les ravitaillements et interventions mécaniques ne pourront se faire que **SUR UN TAPIS ENVIRONNEMENTAL ABSORBANT ET ETANCHE. LE MOTEUR DEVRA ETRE ARRETE SOUS PEINE D'EXCLUSION. IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES STANDS.** Les officiels seront particulièrement attentifs et stricts sur ces points.

LES EQUIPAGES QUADS DEVRONT APRES LA MANCHE DE SAMEDI QUITTER RAPIDEMENT LEURS EMPLACEMENTS AFIN DE LAISSER LA PLACE AUX EQUIPAGES MOTOS. LE DIMANCHE MATIN, LES EQUIPAGES MOTOS DEVRONT LAISSER LA PLACE AUX EQUIPAGES QUADS.

REPARATIONS

Seuls le cadre et le bas moteur ne pourront pas être changés. Les réparations devront être effectuées aux stands.

En dehors des stands, les pilotes devront faire eux mêmes leur mécanique en veillant à ne pas provoquer de gêne ou de danger pour les autres concurrents. **Toute intervention extérieure est interdite en dehors des stands.**

CLASSEMENT

Pour être classé, l'équipage devra avoir franchi la ligne d'arrivée et avoir accompli au minimum le 1/4 de la distance parcourue par l'équipage classé premier.

RECOMPENSE

Un trophée au(x) vainqueur(s) du classement « scratch ». Une coupe aux 3 premiers de chaque catégorie.

REMISE DES PRIX LE DIMANCHE 31 JUILLET 2010 A 17 HEURES

PARC COUREURS

L'utilisation d'une mini-moto ou tout engin à moteur est interdite dans l'enceinte du parc et des accès publics, sous peine de sanction. **Tout pilote est responsable de ses accompagnateurs sur le circuit et ses abords, avant, pendant et après la course. Les sanctions prises à l'encontre d'un accompagnateur pour non respect des règles édictées seront appliquées à l'équipage de celui-ci.**

Il est interdit de laver les véhicules dans le parc coureurs. Tout pilote ne respectant pas le règlement se verra infliger une amende de 20 €. Le bruit ne sera plus admis après 22H00 le soir et avant 8H00 le matin.

Le carburant devra être stocké dans des récipients prévus à cet effet.

Un extincteur dans chaque stand coureur est obligatoire.

SANCTIONS

- _ Machine non conforme DEPART REFUSE
- _ Couleurs de plaques ou numéro non conformes DEPART REFUSE
- _ Plaques à numéros manquantes ou illisibles DEPART REFUSE
- _ Au départ, mise en route par une autre personne 1 TOUR de pénalité
- _ Vitesse excessive dans les stands
 - 1^{ère} infraction Avertissement
 - 2^{ème} infraction EXCLUSION
- _ Ravitaillement moteur en marche ou hors du tapis environnemental
 - 1^{ère} infraction 1 TOUR de pénalité
 - 2^{ème} infraction EXCLUSION
- _ Traverser la zone de ravitaillement sans arrêt au stand

- 1^{ère} infraction 1 TOUR de pénalité
- 2^{ème} infraction EXCLUSION
 - _ Non respect du signal d'un commissaire
- 1^{ère} infraction 1 TOUR de pénalité
- 2^{ème} infraction EXCLUSION
 - _ Ravitaillement en dehors des stands EXCLUSION
 - _ Réparation contraire au règlement EXCLUSION
 - _ Couper le balisage ou sortir volontairement du tracé ou du circuit EXCLUSION

SECURITE

Un médecin ; secouristes en nombre suffisant ; 2 véhicules ambulances ; 1 poste de soins ; une zone de pose hélicoptère ; véhicules 4x4 ; commissaires fixes avec radios et extincteurs ; commissaires roulants ; etc. (se reporter à la fiche sécurité).

ASSURANCE

Conforme à la législation en vigueur.

AMV Assurance rue Cervantes 33735 BORDEAUX CEDEX 9

OFFICIELS

Les commissaires de piste et chronométreurs seront nommés par la Ligue d'Aquitaine et Quad cross passion évacion.

Les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme ainsi que le règlement du Championnat de Ligue d'Aquitaine d'endurance TT sont applicables à la présente épreuve et s'imposent à l'ensemble des participants.

Souignac, le 4 janvier 2011

QUAD CROSS PASSION EVASION



Repas festif

Grande grillade autour du feu pour la soirée du 30 juillet 2011 accompagnée d'une musique avec D.J lors de la journée de l'endurance du 30 juillet au Château Pargade.

Prix du repas : 15 €

Inscription à nous retourner avant le 13 juillet 2011 impérativement avec les engagements

.....

Coupon réponse

Nombre de personnes :x 15 €= euros.

Chèque libellé à l'ordre de « Quad Cross Passion Evasion »